

## La loi sur l'avortement a passé la barre de la Commission parlementaire espagnole de l'Egalité

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 11 décembre 2009

On fait état dans la presse française d'amendements qui rendraient la loi proposée par le gouvernement Zapatero un peu moins favorable à l'avortement. Les Espagnols pro-vie en sont moins convaincus.

Certes, la formule amendée ne prévoit plus que la mineure de 16 ans révolus puisse systématiquement se passer du consentement de ses parents pour avorter. En définitive, il suffira de prévenir un seul des parents. Et encore cela ne sera-t-il pas obligatoire si la jeune fille peut faire état de « danger certain de violence familiale, de menaces, coercitions, mauvais traitements, de désarroi... » En fait, ce sont les nationalistes basques qui ont voulu rétablir les droits l'autorité parentale. Et en définitive, derrière son rétablissement partiel l'exception est déjà opérationnelle pour éviter de toute façon son respect.

D'autre part, les médecins et infirmières auront droit, aux termes du texte amendé, à l'objection de conscience, mais individuelle seulement, afin d'éviter que des services hospitaliers en bloc ne refusent de pratiquer des avortements. L'objection se fera par déclaration écrite. Pour les négociateurs socialistes, c'est une demi-concession : il s'agit d'assurer que les femmes n'aient pas à s'éloigner de l'hôpital de leur région pour obtenir un avortement. L'avancée pour les droits de la vie s'avère bien minime.

On apprend en outre (via [COPE](#) : vidéo incluse) que lesdites négociations se sont passées dans des conditions ahurissantes : personne n'avait l'air au courant de ce que le texte amendé disait exactement, on se repassait les feuilles, on parlementait à voix basse pour obtenir des éclaircissements... Jusqu'à ce que Carmen Calvo, à la tête de la Commission de l'Egalité, sonne la fin des bavardages en affirmant qu'on ne débats plus puisque des débats, il y en avait eu bien assez précédemment. Savent-ils au moins ce qu'ils ont voté ?

Les minimales toilettes de la loi ne doivent pas cacher son image d'ensemble, qui est de faire de l'avortement un droit absolu de la femme, qui impose l'éducation sexuelle dès 6 ans, qui fait progresser l'Espagne sur la voie de la barbarie. Elle [prévoit](#) notamment que médecins, infirmières et tous ceux se préparant à des carrières sanitaires devront au cours de leur cursus de formation apprendre comment se pratique un avortement. Furieux, les Médecins pour la vie, l'association *Nasciturus* et les Universitaires pour la vie ont appelé à une manifestation pacifique devant l'université Complutense lundi à 14 h. Ils affirmeront que la communauté universitaire rejette le fait qu'on veuille légalement obliger médecins et infirmières à étudier comment se pratique l'avortement, et attireront l'attention sur le fait que la loi instituera de fait une « liste noire » des objecteurs de conscience.

## Riposte-catholique

La réinformation catholique au quotidien

<http://www.riposte-catholique.fr>

---

© [leblogdejeannesmits](http://leblogdejeannesmits.com).